

Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole : ALAE (Tarifs applicables à compter du 1^{er} septembre 2012 – Délibération n°039/2012 du 31/05/2012)

Tarifs Forfaitaires Mensuels (par enfant)

Quotient Familial	1 Plage Horaire	2 Plages Horaires	3 Plages Horaires
Inf. à 415	4,00 €	8,00 €	12,00 €
de 415 à 554	6,00 €	12,00 €	17,00 €
de 555 à 631	8,00 €	16,00 €	23,00 €
de 632 à 837	12,00 €	22,00 €	32,00 €
de 838 à 1067	16,00 €	26,00 €	38,00 €
Sup. à 1 067	20,00 €	30,00 €	42,00 €

‡ Plage Horaire = matin, midi, soir.

‡ Majorations pour un enfant résidant Hors Commune de Lisle sur Tarn à l'exclusion des enfants scolarisés en Classe d'Intégration Scolaire (CLIS) - Toute heure commencée étant due :

+ 1,25 € / heure pour 1 Plage Horaire avec un maximum mensuel de + 35,00 €.

+ 1,00 € / heure pour 2 Plages Horaires avec un maximum mensuel de + 50,00 €.

+ 0,75 € / heure pour 3 Plages Horaires avec un maximum mensuel de + 60,00 €.

Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole : ALAE (Tarifs applicables à compter du 1^{er} septembre 2012 – Délibération n°039/2012 du 31/05/2012)

Tarifs Horaires (par enfant)

Quotient Familial	Heure
Inf. à 415	0,40 €
de 415 à 554	0,60 €
de 555 à 631	0,80 €
de 632 à 837	1,10 €
de 838 à 1067	1,30 €
Sup. à 1 067	1,50 €

- ↳ Majorations pour un enfant résidant Hors Commune de Lisle sur Tarn à l'exclusion des enfants scolarisés en Classe d'Intégration Scolaire (CLIS) :
+ 1,00 € / heure (Toute Heure commencée est due).
- ↳ Les familles qui n'auront pas communiqué au Service Enfance Jeunesse les informations nécessaires au calcul de leur quotient familial se verront appliquer les tarifs de la tranche la plus élevée.